



Trait d'union Décembre 2016

Site : <http://www.st-germain-nuelles.fr/>

Mail : mairie@mairie-sgn.fr

Le numéro d'appel d'urgence: **06 43 11 51 49**

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

LE MOT DU MAIRE

J'écris au soir du 11 décembre, au milieu d'une séquence riche en actions pour la municipalité :

Samedi 10 nous avons pu montrer à la population l'église de Saint Germain rénovée et embellie suite aux accords patrimoniaux conclus avec la précédente municipalité. Un dossier complet sur ce grand chantier sera montré dans le prochain bulletin municipal (car il y en aura bien un...)

Ce dimanche 11 avait lieu le marché de Noël dans lequel l'équipe municipale s'est beaucoup investie avec l'appui des commerçants, des forains et des associations de la Commune.

Après le Conseil Municipal du Lundi 12 décembre nous aurons la 2^{ème} séance de la Saison Culturelle Mardi 13 décembre, puis le mercredi 14 décembre l'enquête publique sur le projet de PLU prendra fin. Samedi 17 décembre aura lieu la distribution des colis des anciens...

Cet épisode intensif illustre 4 grands axes d'élection municipale :

- la programmation à long terme avec le PLU
- la réalisation concrète d'investissements et/ou d'équipements
- la gestion de la vie communale avec ses multiples facettes
- l'animation de moments clés pour renforcer la qualité de vie dans nos villages en coopération avec nos associations.

Bien sûr tout n'est pas parfait dans l'action municipale et nous recevons comme tous nos prédécesseurs (et successeurs) notre lot de critiques.

Mais je voudrais partager avec vous tous un échange que j'ai eu aujourd'hui. Un de nos concitoyens m'a confié que :

- une erreur produit plusieurs points positifs
- dans de tels cas la critique porte beaucoup plus
- sans la capacité à distinguer ce qui va bien, nul n'est crédible dans ses critiques systématiques
- soyons pondérés dans nos propos et « nos coups de gueules » portent plus
- soyons capables de séparer ce qui va bien (ou mieux) de ce qui ne va bien (ou empire)

- évitons comme dit la sagesse populaire de « jeter le bébé avec l'eau du bain »

C'est avec cette résolution que je vous souhaite de passer de bonnes fêtes et de bien démarrer l'année 2017.

Le Maire, Noël ANCIAN

J'ai le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu le 7 janvier à 17 h 30 à la salle polyvalente du Colombier (invitation jointe), avec une nouveauté...

LA MAIRIE VOUS INFORME

Pour des raisons techniques d'impression, ce Trait d'Union est moins conséquent que prévu. Certains articles si besoin, seront repris et développés dans celui de Février 2017. Merci de votre compréhension.

- Le repas des Aînés: dimanche 9 Avril salle du Colombier.
- Info paroisse : réouverture de l'église avec la messe solennelle de Noël le 25 décembre à 10h30. La consécration officielle se fera au printemps. Veillée de Pâques également à l'église de Saint Germain.

- *Fermeture de la mairie annexe* pendant les vacances scolaires (du 17 décembre 2016 au 3 janvier 2017)
- *Déneigement:*

Nous vous rappelons que comme indiqué dans l'arrêté du 29 Novembre 2006, par temps de neige ou de gelée, les propriétaires sont tenus de balayer le neige devant leurs maisons ou locaux, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs maisons ou sur les trottoirs.

En temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

- *Téléthon: 823€.*

Organisé par la municipalité en collaboration avec différentes associations, il a eu lieu le dimanche 27 novembre. Un grand merci à La Treille et l'EHPAD les Collonges, à Arc en Ciel, à l'APESG et l'APEN, à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, à Ghislaine, à l'association des jeunes SJ-SGN, et enfin à vous tous qui avez participé.

- *Le panier garni* des 10 ans du marché pesait **6.350kg.**
- *Dates des prochains conseils municipaux :*
lundi 23 Janvier à **20h00/** lundi 27 Février à **20h00/**
mardi 27 Mars à **20h00**

CULTURE

Confortés dans l'idée d'avoir à nos côtés une personne qualifiée chargée du développement culturel de notre commune pour animer, nous accompagner et réfléchir à notre projet culturel, le départ de Sylvie AUDOUIN nous a conduit à auditionner trois jeunes candidates. Les cursus très intéressants de chacune d'elles nous ont permis d'affiner notre réflexion et donc de penser différemment ce poste. Nous avons choisi de séparer l'animation culturelle (Saison culturelle- médiation auprès des écoles, de la population, des communes environnantes), du projet culturel structurant sorte d'aboutissement que représente la création d'un lieu permettant de rassembler des spectateurs dans de bonnes conditions. Cette deuxième partie sera traitée avec un cabinet-conseil spécialisé.

Après avoir auditionné, par 3 fois, ces 3 candidates aux qualités reconnues, nous avons retenu Juliette BARRET. Cette jeune dernière occupe actuellement un poste culturel à L'Arbresle et sera disponible en janvier 2017. Certains d'entre vous la connaissent, elle a participé à Saint Germain Nuelles, de façon très remarquée, au Marché de l'Environnement au printemps de cette année.

VIE COMMERCIALE

A noter : pas de marché les dimanches 25 décembre et 1^{er} janvier. Un **marché traditionnel** avec vin chaud, **se tiendra le jeudi 22 décembre de 15h à 19h** place de l'Alambic en lieu et place de celui du 25 décembre.

DIVERS:

➤ Inscriptions sur les listes électorales

L'inscription doit se faire avant le 31 décembre 2016 pour prendre effet en 2017. Elle peut être effectuée en mairie aux heures d'ouverture. Pour les personnes ayant déménagé au sein de la Commune, il est important de signaler tout changement d'adresse ou d'état civil, en Mairie pour rester inscrit sur les listes électorales. En effet, en cas de retour de document électoral non distribué par la poste, la Mairie procède à la radiation des listes électorales.

Vous devrez vous munir des documents suivants :

-Pièce d'identité *récente* prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité./ -Si vous êtes devenu français récemment et que vous n'avez pas encore de papiers français : pièce d'identité d'origine (passeport ou carte d'identité) *récente* + une preuve de la nationalité (décret de naturalisation par exemple)./ -Justificatif de domicile

➤ Déclaration annuelle des abeilles et des ruchers avant le 31 décembre

Afin de permettre le suivi des abeilles, chaque propriétaire apiculteur ou détenteur de ruches doit, chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre, effectuer la déclaration obligatoire de détention et d'emplacement de son rucher. Cette obligation concerne tout détenteur de ruchers : particulier, groupement, association, entreprise ou agriculteur, producteur de miel, d'essaims, de reines, et d'autres produits de la ruche...

Comment effectuer la déclaration des ruchers ?

Un arrêté du 29 septembre 2016 vient préciser les modalités de mise en place du téléservice de déclaration en ligne permettant aux détenteurs de ruchers de déclarer annuellement en ligne les données relatives au nombre de leurs ruches et à leur emplacement et recevoir un récépissé de leur déclaration.
www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr

- **Influenza aviaire : 06/12/2016** le niveau de risque devient élevé sur tout le territoire

DECLARATION OBLIGATOIRE EN MAIRIE

Le niveau de risque d'influenza aviaire passe de modéré à élevé sur tout le territoire, ce qui s'accompagne de mesures de protection des **volailles** autant en élevage **qu'en basse-cour**.

Conséquences de l'extension du niveau de risque sur l'ensemble du territoire :

- Les oiseaux domestiques doivent être protégés des contacts avec l'avifaune sauvage, soit par confinement, **soit grâce à des filets de protection** sur les parcours extérieurs et en empêchant l'accès aux points d'eau naturels. Cela concerne autant les élevages commerciaux que **les basses-cours ou les oiseaux en cage**.
- Les lâchers d'oiseaux sauvages destinés à la chasse sont interdits. Une dérogation peut être obtenue pour les faisans et les perdrix sous certaines conditions liées au moment et au lieu du

lâcher. Aucune ne sera accordée pour les canards colverts, ou s'il y a des canards dans l'exploitation d'origine des gallinacées.

- Il est fortement conseillé d'appliquer les mesures de biosécurité prévues dans l'arrêté du 8 février 2016 à tous les élevages, y compris aux basses-cours.

➤ Réveillon 2016-2017 :

Comme l'an dernier, le comité d'animation de Bully vous propose un réveillon à la salle polyvalente du Colombier de Saint Germain Nuelles le 31 décembre 2016 à partir de 20h.

Au programme : Spectacle professionnel assuré par les Fantasy's Show, 3 transformistes, 3 danseuses de cabaret, un chanteur de cabaret et DJ jusqu'au bout de la nuit. Le repas est servi par M^{me} Bertrand, traiteur à Villefranche.

Prix de la soirée : 75 €, apéritif offert. Tarif enfants jusqu'à 12 ans 30€.

Pour tous renseignements : Marie-Hélène THOMAS trésorière du comité d'animation de Bully au 06 81 72 34 34.

LE COIN DES ASSOCIATIONS:

CLASSES EN 7 :

CLASSES EN 7, c'est la fête!

Le nouveau bureau constitué le 10 octobre dernier a repris le flambeau!

Avec à sa tête: la présidente Sylvie WITRYK secondée par son vice-président Denis MAUVERNAY, au secrétariat David JOMAIN secondé par Yves TULLIE, et pour la trésorerie Antoine CORDEL et son adjoint BEAUT Jean-Christophe.

Les premières festivités pour début 2017:
-**vente de brioches le samedi 14 janvier**: rendez-vous est donné aux classards à 9h à la salle des mariages mairie annexe. Nous passerons pour la distribution le 14 fin de matinée, également l'après-midi et si nécessaire nous serons le dimanche 15 sur le marché à partir de 10h.

-**le dimanche 26 mars, salle du Colombier**: journée surprise! Programme à venir dans le prochain Trait d'Union.

-pour les classards: prochaine **réunion 27-01 à 20h** salle des mariages mairie annexe.

Passez de belles et heureuses fêtes de fin d'année.

pour les classes en 7, Sylvie Witryk

APESG

Toute l'équipe de l'APESG vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année !

Après le succès de notre première rencontre pétanque familiale, nous continuons dans la même dynamique en organisant plus tôt cette année notre loto : il aura lieu le 29 janvier.

Parmi les nombreux lots, voici les plus beaux :

- ✓ 1 voyage d'une valeur de 1000€
- ✓ 1 séjour à Disneyland d'une valeur de 600€
- ✓ 1 repas en tête à tête à la Villa Florentine pour 300€
- ✓ 1 VTT enfant d'une valeur de 250€

Ensuite, courant février, nous vous proposerons une vente de fromage aux couleurs du Jura : Comté, Morbier, Raclette, Tomme, Mont d'Or... Tous issus d'une coopérative située au cœur du parc Naturel du Haut-Jura, à 900 mètres d'altitude.

Si vous souhaitez passer commande, faites-vous connaître avant fin janvier, soit auprès de Sophie Marion dont les coordonnées sont en fin d'article, soit auprès d'un enfant de l'école.

Enfin, ne ratez pas, le 10 mars prochain, la 3^{ème} édition de notre soirée Carnaval. Préparez vos costumes !

Renseignements : sosocoiff@hotmail.com ou 06 79 88 63 81

LA TREILLE :

SAMEDI 21 Janvier à 20H30 et DIMANCHE 22 janvier à 15H

THEÂTREILLE en collaboration avec l'AP.E.N. présentera son cru **2016/2017 : « Du Rififi chez les Cousines » une pièce policière de Laurette GERUSSI.**

Venez nombreux, la moitié des bénéfices sera reversée à l'Association des Parents d'Elèves de Nuelles et profitera donc aux enfants.

DIMANCHE 5 FEVRIER à MIDI Salle des Fêtes de Nuelles

Repas annuel certainement confectionné par le groupe « cuisine » de LA TREILLE et sûrement animé par le magicien : **BASTIEN LEVY**

Ouvert à tous, bonne ambiance assurée. Passez de bonnes fêtes de fin d'année
Hélène Giroudière

« HIER ET AUJOURD'HUI »

C'est une équipe de 16 bénévoles environ qui participent bénévolement à l'animation de la maison de retraite (EHPAD) « Les Collonges » située sur notre commune. Elle organise de façon hebdomadaire une après-midi « chants », des jeux, des ateliers créatifs et le fameux loto gagnant un fois par mois. Elle offre aussi des animations tout au long de l'année aux résidents. Si vous souhaitez participer même ponctuellement, merci de prendre contact avec l'EHPAD Les Collonges (04 74 26 92 92)

APEN

Voici les dates de nos événements pour 2017 :

- Conjointement avec l'APEN, La Treille présentera sa pièce "Du rififi chez les cousines" Le weekend du 21 et 22 janvier 2017, séance le samedi 21/01 à 20h30 et le dimanche 22/01 à 15h à la salle des fêtes de Nuelles.
- Le 17 février les enfants de l'école pourront faire Carnaval avec au programme la boom, le concours de déguisement et le traditionnel goûter de bugnes.
- Et enfin notre grand loto qui aura lieu le samedi 25 mars à partir de 18h30 à la salle du Colombier. Merci de réserver le meilleur accueil aux enfants qui viendront vous proposer les cartons de loto.

Le bureau est joignable par mail: apen_69210@gmail.com ou par téléphone 06 83 51 70 67 (G Coffy).

FLASH INFO DANSE POUR TOUS

Le Samedi 25 mars 2017, Danse pour Tous organisera sa soirée des adhérents à la salle de Nuelles. Adhérents, amis, connaissances, réservez votre soirée !

Plus d'infos dans le prochain trait d'union !

Pour tout renseignement : ☎ 06 51 49 18 27

www.dansepourtous.org ou par mail à contact@dansepourtous.org

N'hésitez pas à consulter le site www.dansepourtous.org ou notre page Facebook.

Club pédestre LES GRISEMOTTES

VENDREDI RANDOS pour tous

Vendredi 13 janvier à Pollionnay, rendez-vous à 13 h parking de l'église de Saint Germain

Vendredi 10 février à Dardilly, même horaire.

Ces parcours sont accessibles à tous et d'une dizaine de kilomètres.

DIMANCHE RANDOS

Dimanche 19 février à Chambost Longessaigne, rendez-vous à 8 heures parking de l'église.

SORTIE RAQUETTES

Du Jeudi 2 février au Dimanche 5 février, séjour raquettes itinérant sur le plateau ardéchois au départ : Les Etables

Sortie raquettes à la journée, samedi 18 février au col des Supeyres (Puy de Dôme).

Quatre à cinq heures de raquette par journée. Inscription prise en demandant le coupon auprès du club. En cas de manque de neige, sortie transformée en randonnée.

APRES MIDI RECREATIVE

Une rencontre autour des jeux de cartes et de société est organisée le samedi 11 février en après-midi au foyer communal.

REUNION

Réunion permanence de reprise, le vendredi 27 janvier 2017 à 20 heures au foyer communal, au cours de laquelle, nous partagerons la traditionnelle brioche.

La réunion de préparation de la randonnée de mars aura lieu le vendredi 24 février à 19 heures. Nous recherchons des bénévoles pour tenir les différents points pause et autres, si vous voulez vous investir c'est le moment, merci beaucoup.

La 44ème RANDONNEE DU CLUB

Cette randonnée ouverte à tous le dimanche 19 mars 2017 au départ de la salle Polyvalente du Colombier.

Bientôt un nouveau site du club pour mieux vous informer, des informations complémentaires seront données prochainement.

Informations : Les Grisemottes club pédestre ff randonnée
69210 St Germain Nuelles

Téléphone : 04 74 01 51 01 - 04 78 89 62 30 et sur le site internet : <http://lesgrisemottes.free.fr>

LOCAL associatif des Places du Lac

Réservé à l'usage exclusif des associations, la salle commune (20 personnes maximum) est disponible à la condition de contacter l'un des présidents d'une des 5 associations qui ont contribué à la restauration de ce local (APESG, la chasse, Danse pour tous, les Grisemottes, BSCSGN).



Ils prennent la plume :

A venir : FAIT D'HIER, cambriolage en l'église de Nuelles, suspense, suspense.....

LES MAIRIES.

Mairie Principale (Saint Germain): mairie@mairie-sgn.fr

Matins : Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 08h30 à 12h00.

Après-midi : Vendredi de 13h30 à 15h30.

Téléphone : 04 74 01 23 07

Fax : 04.74.01.25.68

Mairie Annexe (Nuelles) : mairie@mairie-sgn.fr

Matin : Lundi de 10h à 12h

Après-midi : Vendredi de 16h00 à 18h00.

Téléphone : 04 74 01 00 58

Fax:04.74.01.15.73

- *Elections 2017* : Présidentielles : 23 avril et 7 mai.
Législatives : 11 juin et 18 juin
- *L'Arbresle : dates des collectes de sang 2017*

Jeudi 19 janvier de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00 et
vendredi 20 janvier de 9h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00

**Vos prochains articles avant le 30 Janvier, pour une
distribution fin Février.**

*« La nature offre à la fois ce qui nourrit le corps et le
guérit, émerveille l'âme, le cœur et l'esprit » P Rabhi.*

Soyez, restez émerveillés !

Que 2017 vous soit douce et belle ; Paix Bonheur

Santé à vous tous et aux vôtres.